

IL FAUT ARRÊTER LES ENTOURLOUPES !!!

Mars 2019

Bulletin de Paye dématérialisé

Chaque postier-e a reçu par courrier une information sur le passage des bulletins de paye en version numérique.

Sous prétexte d'écologie, La Poste se la joue nouvelle technologie mais surtout veut faire grimper les chiffres des adhésions à DIGI-POSTE en faisant croire à l'obligation de passer au bulletin numérique.

SUD PTT a écrit au DRH sur cette question.

Demandez à un-e militant-e SUD le formulaire d'opposition pour conserver le bulletin de paye papier

Chute intéressément les faits sont têtus

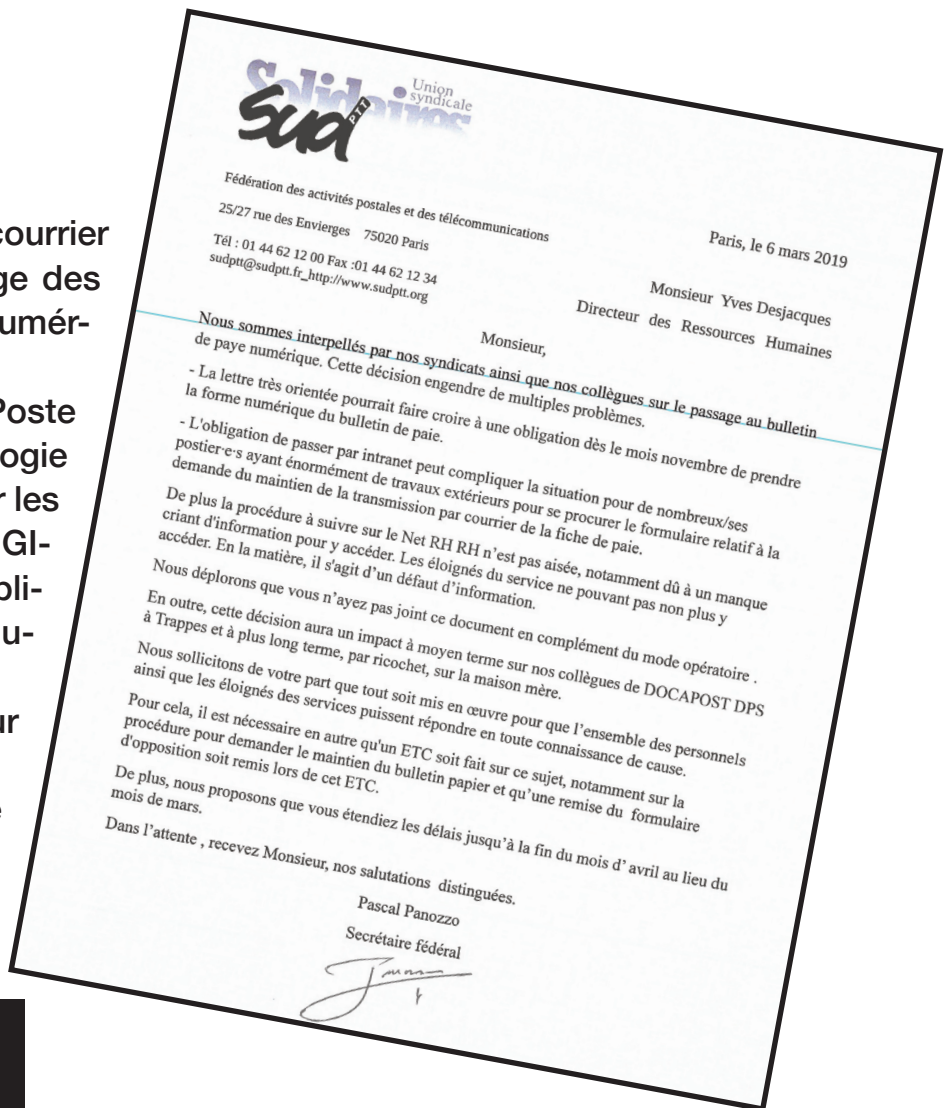
Le montant sera cette année de 424 euros bruts soit une baisse de 11% environ ... soit à peu près autant que les résultats de La Poste.

La baisse est donc majoritairement due à nos chers patrons et leurs choix stratégiques hasardeux à l'international. La part qui permet de faire grimper l'intéressement est quant à elle obtenue grâce aux postier-e-s.

Malgré le tour de passe-passe des signataires pour essayer de faire passer l'annonce comme une très bonne nouvelle, le constat est là.

C'est 60 euros nets de recul par rapport à 2017. Cela ne remplacera donc jamais des augmentations de salaires.

Surtout n'oubliez pas de signaler avant le 29 mars 2014 que vous voulez que cette somme soit versée sur votre compte.



SUD
Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union syndicale
Solidaires